

Maternelles et élémentaires

POUR INSCRIRE VOS ENFANTS



RENTRÉE 2022-2023

Du 4 janvier au 31 janvier 2022

Inscription pour les enfants nés en 2019, pour l'entrée en maternelle, et les enfants nés en 2016 pour l'entrée au cours préparatoire (CP).

INSCRIPTION SCOLAIRE

- > **Via le portail famille** pour les familles disposant déjà d'un compte
- > **Au centre administratif** (86 rue Léon-Désoyer), du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 (fermeture à 16h le lundi)
- > **À la mairie déléguée de Fourqueux** (1 place de la Grille), du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h et de 14h30 à 17h (fermeture à 16h45 le vendredi)
- > **Par courrier** Direction de l'Enfance - Centre administratif - 86 rue Léon-Désoyer - 78100 Saint-Germain-en-Laye

PIÈCES À FOURNIR

- > Numéros de téléphone des parents et adresses électroniques ;
 - > Livret de famille ou à défaut extrait d'acte de naissance de l'enfant (moins de trois mois) accompagné des pièces d'identité des deux parents ;
 - > Carnet de santé de l'enfant (copie de la 1^{ère} page et des vaccinations obligatoires à jour) ;
 - > Un justificatif de domicile de moins de trois mois au nom du/des responsable(s) de l'enfant (quittance de loyer, facture d'électricité, contrat location, titre propriété...).
- ATTENTION : document opérateur téléphonie et TV non pris en compte.
- > En cas de séparation ou de divorce, dernière décision judiciaire pour les modalités de garde + accord écrit et signé par le parent absent et copie recto/verso de la carte d'identité.
 - > Pour les personnes hébergées, documents obligatoires à fournir :
 - Attestation sur l'honneur de l'hébergeant accompagnée d'une copie de la pièce d'identité de l'hébergeant et d'une copie d'un justificatif de domicile (moins de trois mois) au nom de l'hébergeant,
 - Tout document récent au nom de l'hébergé qui atteste l'adresse déclarée (attestation CAF, sécurité sociale, avis d'impôts, carte mutuelle, assurance scolaire...).

Après étude de votre dossier, l'attestation d'inscription scolaire précisant l'école que fréquentera votre enfant sera envoyée par courriel, courrier postal ou délivrée au guichet accueil. Il vous restera à prendre contact avec le directeur d'école afin de finaliser l'inscription.

01 30 87 22 70

scolaire@saintgermainenlaye.fr
www.saintgermainenlaye.fr en cliquant sur **portail Famille**